

VILLE de
Bréval

Avril
2022

LE BULLETIN
DE NOS COMMUNES

NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 8



AVRIL

- Dim. 3** : Repas des aînés et animation musicale - 12h00 - Salle des Fêtes
Sur invitation
- Ven. 8** : Soirée « à l'honneur »
19h30 - Salle des Fêtes
Sur invitation et inscription
- Dim. 10 et 24** : Élections présidentielles
8h00 à 20h00 - Bureaux 1 et 2
à la salle polyvalente
- Mer. 13** : Encombrants porte-à-porte
Hameaux de Bréval
- Sam. 30** : Soirée paëlla
FBB - 19h30 - Salle des Fêtes
Sur réservation

MAI

- Dim. 8** : Commémoration
11h30 - Monument aux morts
Suivi du pot de l'amitié
Tournoi de Football U13
FCPBL - De 9h à 17h30 - Stade
- Sam. 14** : Club de l'Amitié
14h - Concours de boules à la mêlée
- Terrain de pétanque
- Dim. 15** : Après-midi dansant
ALGD - 14h30 - Salle des Fêtes
- Dim. 22** : Foire à tout
Bréval Agri - Sur la commune
- Dim. 28 et 29** : American Classic Day
Parc de Bréval

Infos neauphlettoises : pages 9 à 12



AVRIL

- Sam. 2** : 8h30 - Ouverture du dépôt Déchets Verts
- Dim. 3** : 12h - Repas des Aînés, en musique
Sur invitation - SDF de Neauphlette
- Mar. 5** : 19h15 - Conseil municipal (Budget)
- Dim. 10 et 24** : Élections présidentielles,
1^{er} et 2nd tour : Bureau de vote ouvert
de 8h à 20h
- Vend. 15** : 20h - Concours de belote
Club de l'Amitié
- Vend. 22** : Ramassage des encombrants
- Sam. 23** : Vacances scolaires de Printemps
- Lun. 25** : 7h30 - Ouverture du Centre de loisirs de Neauphlette
- Sam. 30** : 11h - Apéro des hameaux *

MAI

- Sam. 07** : Marche des hameaux + repas
- Dim. 08** : 11h - Commémoration de l'Armistice de 1945
12h - verre de l'Amitié à la salle du Tranchant.
- Lun. 9** : Rentrée scolaire
- Sam. 14 et 21** : 11h - Apéros des hameaux *
- Dim. 22** : 1^{ère} opération « Anim'Radon »
- Jeu. 26** : Messe de la Paroisse au clocher
- Sam. 28** : 9h30/17h - Marché du terroir

* Voir le nom du ou des hameaux concernés dans l'article CLA : Commission Loisirs Animation

Infos communes : pages 13 à 24



Actualités

- Élections présidentielles : P. 13
Collecte pour l'Ukraine : P. 13
Déchets verts : P. 14
Le Paris-Nice : P. 14



Interco

- CCPIF : P. 16
SEY : P. 16
SIVSCP : P. 16
Mission locale : P. 16
France Services : P. 17



Jeunesse

- SIVOS : P. 15
Accueil de loisirs de Neauphlette : P. 15



Associations

- Fais Bouger Bréval : P. 18
Scouts : P. 18
United Riders : P. 18
Sol'&Joy : P. 19

- Secours Catholique : P. 19
ALGD : P. 19
Club de l'Amitié : P. 20
Tel Est Ton Gène : P. 21
Marpa : P. 21
Bréval Agri : P. 21
TCB : P. 22
BSL : P. 22
BSL Judo adapté : P. 22
BSL Judo : P. 22
BSL Badminton : P. 23
FCPBL : P. 23
BSL Gymnastique : P. 24

LA VIE DE BRÉVAL

► Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

www.mairie-breval.fr • mairie-de-breval@orange.fr • facebook.com/breval78980 • appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 • Sur RDV les après-midis • Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 02/04/2022 et 07/05/2022 de 9h00 à 12h00 • Conseils municipaux du 01/04/2022 et 06/05/2022 à 19h30 à la salle polyvalente.



Mes Chers Administrés,

Qui aurait pu imaginer qu'une pandémie frapperait notre pays durant 2 ans ; qui aurait pu imaginer qu'une guerre éclaterait en Europe à moins de 3000 kilomètres de chez nous ?

C'est pourtant la triste réalité. Dans les deux cas votre municipalité s'est mobilisée. Grâce aux élus et aux bénévoles qui ont organisé la collecte de diverses denrées et matériels, grâce à vous qui avez été très généreux en apportant vos dons à la salle des Fêtes, grâce aux services du Département qui ont centralisé les aides, les familles ukrainiennes qui vivent sous la terreur de la guerre, recevront prochainement vos dons.

Malgré le nombre réduit de dossiers qui m'a été transmis, j'ai déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture concernant les mouvements de terrains et retraits/gonflements d'argile intervenus en 2021. Je vous tiendrai informés, mais il y a peu de chances que la réponse soit positive.

Certains d'entre nous ont reçu dans nos boîtes aux lettres, un tract anonyme signé « *les riverains en colère* ». Ce papier reflète le manque de courage et l'ignorance de ses auteurs. De nombreuses contre-vérités y figurent !! Non la population ne va pas doubler loin s'en faut !!! Il est en revanche vrai que Bréval se développe de manière raisonnée et raisonnable. Je préfère voir nos recettes fiscales augmenter que de les voir diminuer, je préfère voir une ouverture de classe en septembre 2022, plutôt qu'une fermeture, je préfère voir de nouveaux commerces ouvrir, que de voir mourir notre activité économique. Bréval est aujourd'hui une commune attractive, dynamique et recherchée sur le secteur et dont les prix de l'immobilier sont en forte hausse.

Je me refuse à rendre payant le stationnement place du Maréchal Leclerc afin de ne pas pénaliser le commerce du centre-bourg. Cependant, pour permettre aux clients des commerçants de pouvoir stationner gratuitement, je rappelle qu'une zone bleue a été instaurée. Je vous demande donc de bien vouloir penser à mettre votre disque de stationnement sur votre pare-brise afin d'éviter une verbalisation.

Enfin, je serai heureux de retrouver nos aînés pour un repas le 3 avril 2022. De même, j'aurai plaisir à accueillir les nouveaux habitants, les parents des bébés nés en 2020 et 2021, les médaillés du travail, et les lauréats du concours des maisons fleuries le 8 Avril à 19h30 à la Salle des Fêtes lors de la soirée « *À l'honneur* ».

Bien à vous.

Thierry NAVELLO,

Maire de Bréval

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lilou, Éléa COUTANT, née le 1^{er} février 2022 à Mantes-la-Jolie

Aminata TRAORÉ, née le 20 février 2022 à Mantes-la-Jolie

Matéo DULAS, né le 06 Mars 2022 à Mantes-la-Jolie

DÉCÈS

Hermine, Marie, Joseph PELLEGRINO, veuve BONSERGENT, décédée le 26 janvier 2022 à Mantes-La-Jolie

Alain Jacques GUERMEUR, décédé le 03 février 2022 à Bréval

Mauricette, Augustine BUSSON, veuve BOINET, décédée le 08 février 2022 à Mantes-la-Jolie

Bernard, Jean, Joseph GOGIBUS, décédé le 07 février 2022 à Mantes-la-Jolie

Olivier, René BLOT, décédé le 15 février 2022 à Mantes-la-Jolie

ENQUÊTE PUBLIQUE

En raison de la modification en cours de notre PLU, nous vous informons qu'une enquête publique aura lieu du 15/04/2022 à 9h au 14/05/2022 à 12h.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Bréval les jours suivants :

- Samedi 23 avril 2022 de 9h00 à 12h00

- Samedi 07 mai 2022 de 9h00 à 12h00

- Samedi 14 mai 2022 de 9h00 à 12h00

Sur la période, un registre officiel ainsi que les documents liés à cette enquête publique seront mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Ces informations seront également consultables sur notre site internet :

www.mairie-breval.fr rubrique « *Urbanisme* »

Par ailleurs, pour toute correspondance au sujet du PLU, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse dédiée spécialement créée :

enquetepublique.plu.breval@orange.fr

Directeur de la publication : Thierry NAVELLO - Rédacteur en chef : Julie FLAMAND
Commission information : Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND
Conception : Olivier BELLET - Impression : Wauquier - 01 30 93 13 13

LE MOT DE LA RÉDAC'

*Chères lectrices, Chers lecteurs
de Bréval et de Neauphlette,*

Cela fait maintenant quelques mois que les Commissions Communication de nos deux communes vous annoncent des changements dans la périodicité, puis dans la mise en page de notre bulletin municipal.

C'est avec joie que nous vous présentons la nouvelle version de ce dernier.

Nous espérons que cette formule que nous avons voulue plus vivante, plus colorée, plus « moderne » vous plaira, à lire, comme elle nous a plu, à élaborer !

Ce bulletin se compose désormais de 3 parties :

les pages « **BRÉVAL** », les pages « **NEAUPHLETTE** » et les pages « **INFORMATIONS COMMUNES** », pour plus de lisibilité.

Et pensez à consulter TOUS les supports d'information et de communication que nous mettons à votre disposition : sites WEB, applications mobiles, pages Facebook, affichage communal...

Au passage, nous remercions vivement le graphiste pour son aide au fil des semaines, pour cette restructuration !

Bonne lecture !

Martine BOURGEOIS
Adjointe au Maire
de Neauphlette
Responsable de la
Communication

Julie FLAMAND
Adjointe au Maire de Bréval
Responsable de la
Communication

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse est un problème récurrent qui met nos vies en danger. Nous faisons le maximum pour la limiter en aménageant les routes de notre commune, mais ce n'est pas suffisant.



C'est pourquoi, nos gendarmes se mobilisent sur le terrain pour sécuriser et contrôler nos routes.

Pour information, en cas de grand excès de vitesse, il y a rétention du permis de conduire et ordonnance pénale (convocation devant le tribunal judiciaire pour amende en général).

En cas de récidive, le véhicule peut être saisi sur décision du Procureur de la République.

Pour la sécurité de tous, levons le pied !

LA CROIX ROUGE NOUS INFORME

Campagne de sensibilisation de la Croix Rouge en porte-à-porte à Bréval du 4 avril 2022 au 30 avril 2022.

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix Rouge Française a besoin de faire connaître ses missions et ses besoins.

Pour les soutiens financiers, aucun don par chèque ou espèces ne pourra être accepté. Si vous le souhaitez, le don se fera par prélèvement bancaire.

Les équipes sur terrain seront reconnaissables grâce à leur badge et leurs vêtements aux couleurs de l'association. Les rencontres avec les personnes se feront devant le domicile.

GROUPEMENT PAROISSIAL de BRÉVAL

Messes avril 2022

- Samedi 2 avril**
18h30 Tilly
- Dimanche 3 avril**
9h Bréval
10h30 Dammartin
- Samedi 9 avril**
18h30 Boissy
- Dimanche 10 avril (Les Rameaux)**
10h30 Bréval
10h30 Dammartin
- Jeuudi 14 avril (Jeuudi Saint)**
20h30 Bréval
- Vendredi 15 avril (Vendredi Saint)**
20h30 Boissy Mauvoisin
- Samedi 16 avril (Veillée Pascale)**
21h Tilly
- Dimanche 17 avril (Pâques)**
10h30 Bréval
10h30 Dammartin
- Samedi 23 avril**
18h30 St Illiers le Bois
- Samedi 24 avril**
9h Bréval
10h30 Dammartin
- Samedi 30 avril**
18h30 Flins Neuve Eglise

Messes mai 2022

- Dimanche 1^{er} mai**
9h Bréval
10h30 Dammartin
- Samedi 7 mai**
18h30 St Illiers-la-Ville
- Dimanche 8 mai**
9h Bréval
10h30 Dammartin
- Samedi 14 mai**
18h30 Boisssets
- Dimanche 15 mai**
9h Bréval
10h30 Dammartin
- Dimanche 22 mai (messe et Kermesse paroissiale)**
10h30 Dammartin
- Samedi 28 mai**
18h30 Montchauvet
- Dimanche 29 mai**
9h Bréval
10h30 Dammartin

AGISSONS, TRIONS !

RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES et COLLECTE SÉLECTIVE

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :

11 et 25 avril 2022 • 9 et 23 mai 2022

Hameaux de BRÉVAL :

1^{er}, 15 et 29 avril 2022 • 13 et 27 mai 2022

ORDURES MÉNAGÈRES + COLLECTE SÉLECTIVE

BRÉVAL Centre :

4 et 18 avril 2022 • 2, 16 et 30 mai 2022

Hameaux de BRÉVAL :

8 et 22 avril 2022 • 6 et 20 mai 2022

Passage des encombrants dans les hameaux de Bréval le mercredi 13 avril 2022. Les déchets refusés lors de cette collecte sont :

- Les pneus
- Les batteries
- Les pièces automobiles
- Les produits toxiques, inflammables
- Les bonbonnes de gaz et aérosols
- Les pots de peintures
- Les grandes vitres
- Les gabarits supérieurs à 2m50
- Les gravats.



COMMISSIONS

Vu le nouveau rythme de parution de notre bulletin municipal, les sommaires des conseils municipaux ne seront plus publiés dans ce dernier.

Mais vous pourrez toujours les consulter sur l'affichage public en mairie, ou sur notre site internet :

www.mairie-breval.fr rubrique « *communication* ».

Cependant, et afin que vous soyez régulièrement informés de ce qui se passe au sein des commissions, nous vous en proposerons une synthèse dans les textes ci-après.

Les syndicats et l'intercommunalité sont désormais dans les informations communes.

FÊTES & ANIMATIONS

Lors de la commission du 10 mars 2022, les points suivants ont été abordés :

- Préparation du calendrier des animations 2022
- Préparation du budget

- **Le repas des aînés** aura lieu le dimanche 3 avril 2022
- **La cérémonie des récompenses** a été reportée au 8 avril 2022 à 19h30 à la salle des Fêtes.
Uniquement sur invitation.
- **Après 2 ans, la fête de la Pentecôte** fait son « come back » avec son feu d'artifice et sa retraite aux flambeaux le samedi juin 4 juin 2022 ! Les forains seront également de la fête !



ACTION SOCIALE

Le dispositif YES+ est reconduit pour 7 mois depuis le 1^{er} février 2022. Le contrat a été renouvelé avec l'Agent de Convivialité qui a été embauché précédemment. Les visites, les appels aux personnes âgées ainsi que les activités ont repris.

Pour information, voici quelques détails concernant les tâches effectuées durant 3 semaines en février par notre agent de convivialité, Katia :

- ▶ **200 appels** téléphoniques aux personnes inscrites
- ▶ **16 visites** (une visite dure en moyenne 1h30)
- ▶ **Accompagnement** aux séances cinéma (la dernière était le 16 mars 2022)
- Un nouveau projet est à l'étude pour organiser des réunions de groupes de personnes âgées afin de faire des activités ensemble.
- L'assistante sociale, Madame Anne-Lise BONNET est présente à la mairie de Bréval les mardis et mercredis. Les personnes ayant fait appel à ses services sont très satisfaites de l'aide apportée.
Si vous avez un besoin quelconque, n'hésitez pas à prendre RDV au **01 30 836 836**.

URBANISME

• Commission urbanisme 27 janvier :

Un sursis à statuer a été prononcé envers un Permis de Construire qui a été déposé sur une parcelle de l'OAP n°2, le projet étant incompatible avec l'esprit de la modification du PLU en cours.

• Commission urbanisme du 4 février :

Cette première réunion relative à la modification du PLU en ce qui concerne les 3 OAP restantes visait les caractéristiques à retenir. Suite aux échanges, des perspectives se dessinent quant aux questions environnementales et de stationnement. Une synthèse rédigée par le Cabinet Avicé sera présentée le 25 février prochain.

• Tract anonyme dans les boîtes aux lettres

M. le Maire a reçu en entretien, le jeudi 3 mars 2022, les auteurs d'un tract distribué dans les boîtes aux lettres du centre bourg. Ce tract remettant en cause la mise en place et les orientations du PLU communal et la future modification de ce dernier, M. le Maire a rappelé que :

- La mise en place du PLU était rendu obligatoire par la suppression nationale du POS
- L'élaboration de ce PLU a fait l'objet d'une enquête publique et de nombreuses informations aux citoyens à chaque étape du projet
- Le PLU communal a été voté par l'ensemble des membres du précédent conseil municipal
- La commune de Bréval a une obligation de développement imposée par la région, la modification du PLU vise à modérer la création de nouveaux logements afin de ne pas submerger les infrastructures de la commune et lui conserver son caractère de petit bourg
- L'actuelle modification du PLU vise précisément à « protéger » les zones restant à urbaniser, d'un développement nuisible à la commune

Point sur les modifications du PLU

• Nouvelles OAP :

- OAP 2 : face à la salle du lavoir, 7 logements minimums, 8 maximum (au lieu des 21 initialement prévus), obligation de 3 places visiteurs dont 1 PMR
- OAP 3 : Rue Patton, 5 à 7 logements individuels au lieu des 17 prévus. 5 places visiteurs dont 1 PMR
- OAP 6 : Constructible à compter de 2024, initialement, 52 logements prévus. Proposition d'un bâtiment d'habitat collectif de 24 à 28 logements et de 15 habitations individuelles. Espace aéré, végétalisé, avec 15 places visiteurs et 2 places PMR
- L'enquête publique sur les modifications doit se faire du 15/04 au 15/05
- Les projets de modifications du PLU vont être soumis aux Personnes publiques Associées (Département, Agriculteurs, Associations)

▶ BÂTIMENT - MATÉRIEL

Maison Médicale : les travaux de construction avancent conformément au planning prévisionnel. La livraison est prévue fin septembre 2022.

Le plancher haut est en cours de construction.



Grâce à l'organisation mise en place, les toupies de béton n'ont pas gênées la circulation.



Mille Club : une étude de faisabilité pour la rénovation du bâtiment du Mille Club a été sollicitée auprès du cabinet INGIENERY.

Salle du lavoir : la reconnexion au réseau d'eau de la salle est en cours, suite à la destruction du branchement existant par Véolia

Église : le branchement à l'eau potable a été installé. L'évier et le robinet seront posés courant avril (arrosage des fleurs).

La commune remercie M. JORGE RIBEIRO pour la mise en place d'un tableau à l'église, à titre gracieux.

Matériel : la nouvelle tondeuse communale a été livrée !



▶ COMMUNICATION

Suite aux cyber-attaques de plus en plus fréquentes : y compris des attaques visant les collectivités locales (dernièrement le Conseil Départemental ou le CIG), nous travaillons sur des mesures de sécurités informatiques, afin de nous prémunir d'un éventuel piratage de nos systèmes d'informations. Des devis sont en cours pour en évaluer le coût.

L'assurance Cyber-risque : le contrat ne sera pas signé car il ne couvre pas suffisamment la commune.

▶ VOIRIE

Commission voirie 15 janvier 2022

Il a été retenu les travaux suivants à réaliser :

- **Parterres des entrées de village :** des devis seront demandés

Commission voirie 3 février 2022

Le Conseil Départemental et le Bureau d'Études Technys vont étudier les possibilités d'aménagement des rues René Dhal et Rue du Hamel. La largeur du trottoir pose question rue René Dhal. Une adaptation sera à prévoir pour respecter au plus près la norme PMR de 1.40 m compte-tenu de l'étroitesse de certains endroits.

- ▶ Une étude est en cours pour le passage aux LED généralisé sur la commune pour l'éclairage public
- ▶ La fibre n'est toujours pas posée rue Lecomte Denis suite à différentes difficultés
- ▶ Les réceptions de chantiers rue du Parc et rue Charles de Thiberville ont été faites
- ▶ Suite à la dernière commission voirie, plusieurs devis ont été lancés
- ▶ Une campagne d'élagage a eu lieu en partenariat avec la CCPIF (Gamacherie, chemins communaux)

L'abri bus a été installé au hameau des Bossus.



▶ ENVIRONNEMENT

La remise récompense « **village fleuri** » a eu lieu le 18 mars 2022 à Aubergenville.



La demande de subvention à la région IDF concernant la réalisation d'un parcours de santé et la création de terrains de pétanque au titre des équipements sportifs de proximité a été acceptée.



Nos moutons ont déménagé entre la rue du Stade et la rue Christian Cheneau pour une herbe plus verte ! En effet, la clôture pour l'éco-pâturage a été mise en place. Désormais, vous pouvez faire tout le tour de l'enclos avec vos enfants !



Les commandes ont donc été faites. L'abri du bois est en cours de réalisation et les travaux des terrains de pétanque sont terminés.



Avec l'arrivée du printemps,
la nature s'éveille doucement ...



Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chers administrés,

L'arrivée du printemps coïncide avec, enfin, une accalmie au niveau de la crise sanitaire et le retour tant espéré à une vie normale ; souhaitons que cela puisse durer, malgré les événements tragiques qui se déroulent à l'Est...

Selon notre nouveau schéma de communication, à partir de ce mois, la parution de notre bulletin devient bimensuelle, complétée par le bulletin annuel. Bien sûr, nous veillerons à toujours vous fournir une information de qualité et explicite sur la vie de notre commune.

L'arrivée du printemps va nous permettre de commencer notre campagne « Apéro des hameaux ». Nous viendrons vous voir, dans chaque hameau, avec les élus de votre hameau afin d'échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur et dont vous n'avez pas forcément le temps de venir parler en mairie. Nous vous attendons nombreux à ce moment de dialogue et de partage.

Depuis le retour du soleil, nous constatons avec plaisir que le Parc du Radon rassemble de plus en plus de monde : notre satisfaction est grande devant l'engouement des habitants de Neauphlette pour cet endroit, adapté aux familles et aux amis.

À noter : le dépôt de déchets verts ouvrira ses portes le samedi 02 avril, et le marché du terroir de Neauphlette, version « printemps », se tiendra le samedi 28 mai.

Je vous rappelle également les dates de l'élection présidentielle : le 10 avril pour le premier tour et le 24 avril pour le deuxième tour. À l'heure où je vous écris, ces dates sont toujours d'actualité. S'ensuivront alors, les élections législatives, les dimanche 12 juin et 19 juin, qui permettront l'élection du député de notre neuvième circonscription.

Si vous souhaitez me rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie.

Prenez-soin de vous ; continuez à respecter, malgré tout, certains gestes barrières.

Bien à vous,

Votre maire, **Jean-Luc KOKELKA**

Le mot de la Rédac'

Cela fait maintenant quelques mois que les Commissions Communication de nos deux communes vous annoncent des changements dans la périodicité, puis dans la mise en page de notre bulletin municipal.

C'est avec joie que nous vous présentons la nouvelle version de ce dernier.

Nous espérons que cette formule que nous avons voulue plus vivante, plus colorée, plus « moderne » vous plaira, à lire, comme elle nous a plu, à élaborer !

Ce bulletin se compose désormais de 3 parties :

les pages « **BRÉVAL** », les pages « **NEAUPHLETTE** » et les pages « **INFORMATIONS COMMUNES** », pour plus de lisibilité.

Et pensez toujours à consulter TOUS les supports d'information et de communication que nous mettons à votre disposition : sites WEB, applications mobiles, pages Facebook, affichage communal...

Au passage, nous remercions vivement le graphiste pour son aide au fil des semaines, pour cette restructuration !

Bonne lecture !

Martine Bourgeois

Adjointe au Maire de Neauphlette
Responsable de la Communication

Julie Flamand

Adjointe au Maire de Bréval
Responsable de la Communication

« le fil des hameaux » est une publication de la Mairie de Neauphlette

Directeur de la publication : **Jean-Luc KOKELKA**

Rédactrice en chef : **Martine BOURGEOIS**

**Au parc du Radon,
17 arbustes récemment plantés,
ont été volés !**

**NOUS SOMMES
EN COLÈRE** 

Voir l'argent public et les efforts de l'Équipe communale ainsi gâchés nous plonge dans la déception, la consternation et la tristesse !

Nous affirmons avec force aux individus irresponsables qui ont accompli ce méfait que c'est inadmissible et révoltant !

Une plainte a été déposée en Gendarmerie :

Nous comptons sur la solidarité de tous les Neauphlettois pour veiller, dans la mesure de leurs moyens, à ce que cela ne se reproduise pas, ou pour rapporter des éléments qui pourraient aider à l'identification de ces malfaiteurs.

Outre le préjudice financier pour la commune, c'est un préjudice moral que nous subissons tous, à cause de personnes malintentionnées et irrespectueuses...

**Le patrimoine commun, destiné à l'intérêt de tous,
est sous la protection de tous !**

L'Équipe Municipale



Monsieur Émile PREUD'HOMME, le 30 janvier 2022 : La Commune de Neauphlette s'associe à la peine de Madame Sophie Preud'homme et à celle de sa famille.

Monsieur Preud'homme a été un employé communal consciencieux pendant de nombreuses années à Neauphlette, avant d'y prendre sa retraite en 1988.

NAISSANCE

Robin, Nils, Maxime VERGÉ, le 22/12/ 2021

Bradley, Teawell YANKAM, le 17/01/ 2022

Calia COATRIEUX-LACROIX, le 14/02/2022

Madyson, Nathalie, Catherine CENTONI, le 11 mars 2022

Bienvenue à ces nouveaux petits Neauphlettois et Félicitations à leurs parents !



ACTUALITÉS COMMUNALES

Commissions

Développements et projets : Les bancs et poubelles restent à installer au Parc du Radon, ainsi que les barrières au portail de la route du Coignet et devant le lavoir.

Voiries : les travaux de voiries prévus sont effectués. Le remplacement de nombreuses signalisations a été fait courant février, financé en partie par la subvention « Amendes de police ». Le trottoir du carrefour route de Guainville /rue de La Couarde a été réaménagé après de nombreuses dégradations créées par les passages des bus.

Les passerelles en bois au Moulin de l'Étang sont en bon état, mais glissantes pour les cavaliers : des panneaux d'interdiction seront placés afin que les cavaliers passent par le gué.

Urbanisme : les toitures en TUILES noires, non autorisées par le PLU, sont souvent l'objet de demandes de RDV explicatifs. Il est rappelé que les prescriptions du PLU sont obligatoires pour tous ! Deux Adjointes sont volontaires pour procéder au classement et à l'archivage des dossiers Urba : une tâche considérable!

Espaces verts : Le 18 mars, la délégation Neauphlettoise a reçu du Jury du Concours Villages fleuris son 4^{ème} Pétale, avec d'excellentes notes sur de nombreux points : fleurissement, motivation et dynamisme de l'équipe Élus/Agents, esthétique (entretien, propreté) du village.

Communication : le changement de périodicité annoncé dans le bulletin de février a été bien accepté. Le bulletin commun avec Bréval paraît aujourd'hui dans sa nouvelle formule, résultat d'un travail intense.

D'autre part, sachez qu'une page Facebook « Commune de Neauphlette » est en cours de création, et sera complètement opérationnelle, d'ici quelques jours !

Action sociale : dossiers APA en cours avec l'Assistante Sociale de secteur. Demandes de téléassistance « Présence Verte » : un certain mal-être se ressent dans la population senior isolée, les besoins d'aide sont plus fréquents.

Le Repas des Aînés aura enfin lieu, le dimanche 3 avril ! La CAS met en place son organisation.

Divers

• Projet « Électromobilités » du Département : nous sommes en attente de la décision d'attribution d'un véhicule électrique pour les services municipaux.

• Le recensement INSEE 2022 à Neauphlette s'est très bien passé : merci aux Neauphlettois et à nos agents recenseurs !



Nous avons aussi décroché le Trophée « Cœur de village et sa mairie fleurie » pour l'ensemble des aménagements autour de la mairie : haies fleuries, mélange légumes/vivaces/fleurs/arbustes pour des massifs colorés.

Plusieurs pistes d'améliorations : gestion environnementale, inciter les administrés à participer ...

UN GRAND MERCI À NOS DEUX AGENTS POUR LEUR RÉACTIVITÉ, LEURS INITIATIVES, LEUR SAVOIR-FAIRE !



Vivre ensemble



Boîtes aux lettres normalisées = Courrier bien distribué !

Savez-vous qu'il existe une réglementation relative aux boîtes aux lettres ?

Le Décret du 29 juin 1979 dit qu'un logement construit après 1979 doit être équipé d'une boîte aux lettres normalisée ; emplacement, homologation, dimensions sont définis par des normes AFNOR (17 juillet 1979 NF D27-404 et NF D27-405) : **elle doit afficher le nom des habitants et le numéro de l'habitation**, et respecter les dimensions suivantes : largeur 26 cm, hauteur 26 cm, profondeur 34 cm.

Les boîtes aux lettres homologuées possèdent une serrure agréée par la Poste : les clés-passe-partout des facteurs leur permettent de les ouvrir et d'y déposer votre courrier à l'abri.

En outre, le facteur, ou autre coursier, doit pouvoir y accéder aisément : vous devez donc la placer **en bordure de voie**, et veiller à ce que rien n'entrave son accès : branches, grillage, véhicule...

Toutes ces préconisations permettent une meilleure distribution de vos courriers, notamment ceux des Élections à venir qui sont **nominatifs**, et de vos colis : moins d'erreurs, remise plus aisée!

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !



Des activités nouvelles pour le Printemps du Comité des Fêtes ...

Le « mercredi de Pâques »

Le Comité des fêtes de Neauphlette convie les jeunes Neauphlettois scolarisés jusqu'au CM2, ainsi que les enfants de l'Accueil de Loisirs à participer à une « **chasse aux œufs** » le **MERCREDI 20 AVRIL** à partir de 17h au « **Parc du Radon** ».

Pour participer, il faut impérativement inscrire vos enfants avec leurs Noms, Prénoms et dates de naissance **AVANT LE 12 AVRIL**, à l'adresse mail cdf.neauphlette@gmail.com

C'est obligatoire pour prévoir les œufs en fonction des participants !
Merci de votre compréhension !

La Balade à travers les hameaux

Amis marcheurs, le Comité des fêtes vous propose, le **SAMEDI 7 MAI**, une balade Neauphlettoise ! Au départ du « **Parc du Radon** » à 9h00, une randonnée d'une dizaine de kilomètres ouverte à tous, de hameau en hameau, sera suivie à partir de midi, d'un repas- poulet basquaise, concocté par « **Les Délices du Soleil** ».

Participation pour le repas : 12 € Par adulte et 8 € par enfant de moins de 10 ans. Les inscriptions sont obligatoires et limitées, pour la marche et/ou le repas : le flyer coupon-réponse accompagné de votre règlement doit être déposé dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes avant le 15 AVRIL.



Les après-midis ...

À partir du 22 MAI, au Parc du Radon, le Comité des fêtes de Neauphlette vous proposera certains dimanches après-midi et selon les conditions météo, une petite restauration rapide pour agrémenter vos sorties en famille.

Venez nombreux déguster crêpes, glaces et boissons, dans ce bel espace convivial, entouré de verdure !

Notre cadre de vie est ... chouchouté !

Le printemps arrive, les travaux d'hiver se terminent : entretien du matériel, peintures, bricolages, rangements...

Les pins du Clos Saint Martin, devenus dangereux par leur envergure et les chenilles processionnaires qui les occupaient ont été remplacés par des arbres à fleurs.

Par ailleurs, allez-vous retrouver les framboisiers et les groseilliers répartis dans les massifs, qui vous offriront leurs jolis fruits ce printemps et cet été ?!?

Fleurs en été, lumières en hiver : nous avons eu de nombreux retours positifs sur les illuminations de Noël. Des achats de décors lumineux reconditionnés et donc plus économiques, sont prévus pour équiper nos 9 hameaux en 4 ans.



À vos agendas :

Le programme des événements de Printemps de la Commission Loisirs et Animation est bien rempli !

Mais d'abord, retour sur la soirée **Théâtre** du vendredi 4 mars. Une cinquantaine d'adultes et d'enfants ont assisté à l'histoire de Sami, 6 ans, qui écrit ses mémoires depuis « *avant sa naissance* » jusqu'à son CP, dans **Depuis que je suis né !**

Émotion, rires, chansons, musique, tous y ont trouvé leur compte : la tendresse des souvenirs pour les parents, et la malice du récit pour les enfants ! Ce spectacle, offert aux Neauphlettois par la commune, dans le cadre du festival « **Odyssée en Yvelines** » a été une excellente expérience : le public conquis espère que d'autres suivront !!!



Pour les semaines à venir, voici la liste et les dates des manifestations prévues :



► Les Apéros des hameaux, conçus pour être des moments conviviaux : vous y rencontrerez M. le Maire, ses adjoints et ses conseillers ; chaque foyer recevra une invitation dans sa boîte aux lettres.

- **Samedi 30 AVRIL** : Apéro des hameaux à Launay pour Launay, La Haie Montaise, Le Coignet, Saint Blaise
- **Samedi 14 MAI** : Apéro des hameaux à Beaulieu pour Beaulieu, La Commanderie et La Puce
- **Samedi 21 MAI** : Apéro des hameaux à La Couarde pour La Couarde
- **Samedi 18 JUIN** : Apéro des hameaux aux Loges pour Les Loges, rue du Clos d'Agé.
- **Samedi 02 JUILLET** : Apéro des hameaux au clocher pour Le Village, les Gravières, le Clos Saint-Martin.

► **Samedi 28 MAI** :

ce sera le retour de notre désormais traditionnel **Marché du Terroir et des producteurs et artisans locaux**



► Et le **Samedi 25 JUIN**, la Fête de la Musique, qui sera cette année, **notre Fête du village !** Pensez à consulter les publications de Neauphlette sur l'application gratuite **Panneau Pocket**, et sur le **site de la Mairie** pour être à la pointe de l'information !

À bientôt : nous avons hâte de vous retrouver !

NB : À l'heure où nous écrivons ces lignes, le concours photos « Hiver » n'est pas terminé : nous vous révélerons la photo gagnante dans le prochain bulletin.



Les bureaux de vote de Bréval et Neauphlette seront ouverts de 8h à 20h

Depuis le 1^{er} janvier 2022, si vous souhaitez faire une procuration pour qu'un électeur vote à votre place, vous pouvez donner procuration à l'électeur de votre choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (*mandataire*) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

Comment faire la procuration ?

- En ligne, via le lien <https://www.maprocuration.gouv.fr/> Après avoir rempli le formulaire, vous recevrez une référence d'enregistrement « *Maprocuration* ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans une gendarmerie.

Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre carte d'identité ou passeport. Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée.

- Avec le formulaire (*Cerfa n° 12668*03*) disponible à la gendarmerie.

Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre carte d'identité ou passeport.

Attention : pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration (*mandataire*).

Vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur. Ce numéro est présent sur votre carte électorale, il peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « *Interroger votre situation électorale* » disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

À savoir : pour les élections de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la brigade de gendarmerie en raison d'une maladie ou d'un handicap, vous pouvez demander par courrier, par téléphone, ou par courriel à ce qu'un gendarme se déplace à votre domicile pour établir une procuration. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

Les résultats de la collecte pour l'Ukraine, sont au-delà de nos espérances et de celles du Département des Yvelines !

85 communes des Yvelines ont participé pour près de 1000m³ de produits ! Ils seront acheminés dès la semaine prochaine aux frontières polonaises et moldaves de l'Ukraine où se retrouve la plus grande partie des réfugiés... Nous remercions chaleureusement tous les donateurs, non seulement d'avoir répondu si nombreux, mais aussi d'avoir respecté les consignes de dons.



La commune de Bréval remercie également tous les bénévoles qui se sont succédés lors des permanences à la salle des fêtes pour accueillir les donateurs.

La collecte organisée par nos deux communes a permis de récolter 16m³ de dons, qui ont été mis sur palettes par nos agents que nous remercions vivement.

Tous nos remerciements vont aussi aux services du Département des Yvelines qui ont mis en place cette énorme logistique en un temps record ! Cela a été un vrai challenge pour les transporteurs, et la réussite vient de toute cette collaboration !



➤ C'est le Printemps... ➤ Et avec lui la joie des tontes !

- ◆ La Plate-Forme des Déchets Verts, située à Neauphlette-Village, rue de Launay, est là pour alléger la corvée !



Nous sommes heureux de vous informer que le dépôt est ouvert depuis le SAMEDI 02 AVRIL : **les lundis de 14h00 à 17h00, les vendredis de 14h00 à 16h30 et les samedis de 8h30 à 12h00.**

Le dépôt sera fermé les jours fériés.

Celui-ci est dédié aux habitants des communes de Bréval, Boissy-Mauvoisin, Ménerville, Saint-Illiers-La-Ville, Saint-Illiers-Le-Bois et Neauphlette.

Pour y accéder, les habitants de chaque commune doivent se rendre dans leur **mairie de domiciliation** avec un justificatif de domicile afin d'obtenir la carte d'accès 2022 ; en attendant que celles-ci soient disponibles, la carte 2021 sera acceptée.

Les hors-gabarit doivent se rendre à la déchetterie intercommunale de Freneuse, ZAC des Portes de l'Île-de-France, Rue de la Bouderie à Freneuse 78840, joignable au **01 30 93 16 72**, munis de la carte de passage établie par la **CCPIF (Rue Solange Boutel à Freneuse)** sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule transportant les déchets.

Bonnes tontes !

➤ Le « PARIS-NICE », ➤ à Bréval et Neauphlette !

- ◆ Le 6 mars 2022, la course cycliste PARIS-NICE s'est invitée sur nos routes de campagnes lors de la 1^{ère} étape. Cette boucle de 159,8 km est donc passée par les communes de Bréval et Neauphlette.

Tout était organisé pour que le passage des cyclistes se déroule au mieux : nous avons fait appel aux administrés pour nous aider, les gendarmes n'étant pas assez nombreux pour couvrir toutes nos intersections.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous mais la bise était quelque peu glaciale !



Les coureurs cyclistes et les caravanes de voitures sont passés dans nos communes, vitesse « grand V » !

Nous remercions très sincèrement les bénévoles qui ont rempli leur rôle avec brio !

Et un grand bravo à **Christophe DELAPORTE**, coureur français, vainqueur de cette étape !



Jeunesse

SIVOS Bréval - Neauphlette

4 bis, rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52

Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Le SIVOS recherche une personne pour quelques heures par semaine en tant qu'agent polyvalent.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail à :

sivosbrevalneauphlette@orange.fr

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions, modifications ou radiations se font avant le 20 de chaque mois.

Pour toutes les modifications sur les services périscolaires : servicesperisivosbn4@gmail.com

En cas de changement, ne pas oublier de nous communiquer votre nouvelle adresse mail.

Pour prendre rendez-vous :

merci de téléphoner au **01 34 78 01 52** ou de laisser un message sur : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

En cas d'urgence (ex. : retard pour récupérer un enfant) vous pouvez joindre un personnel du périscolaire au : **06 84 11 83 41**

Attention : le SIVOS est fermé le mercredi et le vendredi.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Que vous soyez nouvel habitant de Bréval ou Neauphlette, ou que votre enfant ait 3 ans : **pensez à l'école !**

Voici la liste des documents à transmettre à votre mairie de domiciliation :

- Livret de famille (*toutes les pages*)
- Photocopie du carnet de vaccination
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation de l'école précédente (*le cas échéant*)
- Un numéro de téléphone et une adresse mail valides
- Préciser si votre enfant mangera ou non à la cantine

Pour déposer le dossier de votre enfant, vous avez **3 possibilités** :

- Venir à votre mairie de domiciliation aux heures d'ouverture
- Déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de votre mairie
- Ou y envoyer tous les documents par mail :

Bréval : mairieanne@orange.fr

Neauphlette : secretariat.mairie@neauphlette.fr

À peine le centre de loisirs est-il terminé, qu'il faut déjà penser aux prochaines vacances !

Pas d'inquiétudes, le processus d'inscription est toujours le même ! Nous vous rappelons cependant que le Centre de Loisirs de Neauphlette est ouvert aux enfants de la petite section de Maternelle au CM2. Nous n'acceptons pas les enfants inscrits en 6^{ème} même s'ils ont juste 11 ans : le décalage avec les enfants d'Élémentaire est très grand et la gestion du groupe en est rendue plus difficile.

La session d'Hiver a connu une belle participation, et s'est terminée par un joli spectacle offert par la mairie de Neauphlette. La réouverture progressive des lieux de loisirs a permis, enfin, une belle journée à CAP PIRATES ! Au sujet des sorties, nous comprenons l'impatience de certains parents à voir leurs enfants « sortir » un peu plus ; mais il faut savoir que cela restait encore difficile à organiser ; les activités vont reprendre leur cours normal ! D'ailleurs, les enfants du Mercredi vont bientôt profiter d'une belle escapade au Zoo de Thoiry !

Car, entre 2 sessions de vacances, vos enfants sont nombreux à fréquenter l'accueil de loisirs du mercredi à Neauphlette ! Celui-ci trouve son rythme après les adaptations normales du tout début : la directrice étant à l'écoute, elle met en place au fur et à mesure, l'organisation qui répond au plus près aux désirs des enfants... et des familles : nouvelles activités manuelles, sorties à l'extérieur, affichage du programme des activités. Vous êtes nombreux à apprécier ce service qui vous dépanne pour un prix plus que raisonnable par rapport aux autres structures des environs : entre 12 et 15 €

selon le quotient familial. Si vous avez des remarques à nous faire remonter, nous vous invitons à vous faire connaître, par mail secretariat.mairie@neauphlette.fr en Mairie de Neauphlette, ou directement à La Ligue de l'Enseignement magali.raymongue@laligue78.org





Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France (CCPIF)

◆ Pour faire face à l'envolée du coût du ramassage des ordures ménagères (+ 466 500€ en 2021), la CCPIF prévoit une augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 7,5% à 9%.

Pour limiter à l'avenir ce surcoût, il sera primordial de respecter et de faire respecter les préconisations de TRI. Des contrôles seront effectués auprès de tous les administrés, dans les semaines qui viennent. Une Communication à ce sujet sera lancée par la CCPIF et transmise par les communes.

◆ Les taux intercommunaux d'imposition votés pour 2022 restent stables : Foncier bâti : 0,413% ; Foncier non bâti : 3,01% ; CFE (Cotisation des Entreprises) : 17,38%.

◆ La CCPIF a pris une délibération pour exprimer son refus de voir fermer les guichets des gares SNCF de Bonnières et de Bréval.

◆ 6 nouveaux parcours de randonnée ont été définis par la commission Tourisme, dont 3 concernent Bréval et/ou Neauphlette.

◆ La Maison France Services a ouvert ses portes ; les très nombreuses demandes concernent les Allocations familiales, la retraite, l'Assurance Maladie...

La Mission Locale du Mantois : Vous connaissez ?

◆ **Soucieuses de l'avenir de leurs jeunes, les communes de Neauphlette et de Bréval adhèrent à la Mission Locale du Mantois !**

Si vous êtes en recherche de formation ou d'emploi, ou si vous êtes parents de jeunes dans ce cas, La Mission locale du Mantois est faite pour vous!

Sa principale vocation est en effet d'accompagner les jeunes de 16-25 ans du territoire, dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne (*santé, logement, accès aux droits et à la citoyenneté*).

La Mission Locale du Mantois fait partie du Service Public de l'Emploi. Elle dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale.

Pour vous accompagner au plus près, la Mission Locale du Mantois, en partenariat avec la CCPIF, sera présente les jeudis après-midi, à :

France Services
13 rue Victor Hugo
78270 à Bonnières-sur-Seine

Pour les prises de RDV :
Mission Locale du Mantois
Tél. 01 30 94 23 44

SEY Comité du 10 février 2022

◆ Le SEY est en cours de renégociation d'un accord-cadre avec un fournisseur d'électricité pour 2023. Il étudie par ailleurs, la prise en charge de la mise en place de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Un don de 20 000€ a été voté pour l'Ukraine.

SIVSCP Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Culturelle du Plateau.

◆ L'installation de l'éclairage LED sur les terrains de tennis est terminée ; celle du terrain de foot devrait intervenir en mai : ces 2 chantiers représentent un coût de 50 000€, subventionné à 50%.

Un emprunt de 70 000€ permettra de réduire la participation des communes et d'assurer d'autres travaux : une clôture extérieure, aux terrains de tennis d'un côté, et par ailleurs, la pose d'un éclairage solaire (*mat photovoltaïque*) entre le city-park et les vestiaires, dont le devis est en cours.



France services

France services
13 avenue Victor Hugo
78270 Bonnières-sur-Seine



01 30 94 23 44

WWW.MISSION-LOCALE-MANTOIS.COM



MISSION LOCALE DU MANTOIS

Mission Locale du Mantois

Notre mission, votre réussite !

- ◆ Nous vous accompagnons et nous vous aidons dans vos démarches administratives.



France services
Liberté
Égalité
Fraternité



CCPIF
Communauté de Communes
Les Portes de l'Île de France

Nos services à la carte

Du simple conseil à un accompagnement personnalisé, notre équipe accueille les habitants du territoire de la CCPIF et les aide dans leurs démarches administratives.

- Emploi
- Retraite
- Logement
- État Civil
- Justice
- Impôts
- Assurance Maladie
- Santé
- Famille

Social / Santé

- ◆ Aide à l'inscription Caf / MSA / CARSAAT...
- ◆ Demande de Carte Vitale / Carte Européenne d'assurance maladie
- ◆ Télécharger l'attestation de droits
- ◆ Demande de complémentaire santé solidaire (ex CMU-C / ASC)

Retraite

- ◆ Estimer l'âge de votre départ à la retraite
- ◆ Demander sa retraite
- ◆ Demander une attestation

Emploi / Insertion

- ◆ Inscription / Réinscription Pôle Emploi
- ◆ Actualisation mensuelle
- ◆ Transmission de documents
- ◆ Simulation / demande de prime d'activité / RSA

Famille

- ◆ Déclarer un changement de situation
- ◆ Faire sa déclaration trimestrielle (Caf / MSA)

Se déplacer

- ◆ Demande / duplicata / modification de carte grise
- ◆ Demande de Permis de conduire
- ◆ Pré-demande Passeport / Carte identité
- ◆ Inscription au site ants.gouv.fr

Logement

- ◆ Simulation / Demande d'aide au logement

Finances

- ◆ Déclaration des revenus
- ◆ Téléchargement de vos avis d'impositions
- ◆ Signaler un changement se renseigner

Justice

- ◆ Informations sur justice.fr
- ◆ Aide pour remplir le formulaire de l'aide juridictionnelle

N'oubliez pas de vous munir de vos identifiants de connexion pour chacun des opérateurs partenaires.

Contactez-nous pour connaître les documents nécessaires pour que votre déplacement soit efficace.







On vous accueille !
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Nos services Plus

Libre Service

- ◆ Mise disposition d'ordinateurs, pour les personnes les plus autonomes pour réaliser des démarches administratives.
- ◆ Espace de confidentialité

Permanences

- ◆ Initiative Seine Yvelines
- ◆ Assistant(es) social du département

Sur rendez - vous uniquement




2 AGENTS À VOTRE SERVICE



France Services vous facilite les relations à l'administration.

Je souhaite me familiariser avec les démarches administratives sur internet

Je suis un peu perdu, comment pouvez-vous m'aider ?

Je n'oublie pas mes identifiants et mes mots de passe pour me connecter !

Venez nous voir, nous allons vous accompagner dans vos démarches !

Notre accueil



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

ADRESSE

13, avenue Victor Hugo
78270 Bonnières-sur-Seine



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi-Mercredi-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-15h00
Samedi : 9h00-12h30 (le 3^{ème} du mois)
Lundi : 13h30-17h00 (le 4^{ème} du mois)

NOUS CONTACTER

01 30 93 51 26
efs@ccpif.fr
www.ccpif.fr





Associations

FAIS BOUGER BRÉVAL

Après cette longue période sans festivité, l'association **Fais Bouger Bréval** vous invite, le **samedi 30 avril 2022 dès 19h30** à une soirée festive autour d'une authentique et savoureuse paëlla réalisée par un traiteur expérimenté.

Rejoignez-nous en famille ou entre amis pour chanter et bouger avec **dj KUZCO** qui assurera une ambiance autour de la musique latine !!!

Menus sur réservation uniquement :

→ **Adultes** : 1 sangria, 1 paëlla, fromage et dessert, 25€

→ **Enfants -12 ans** : 1 paëlla, 1 boisson, 1 dessert, 12€

Réservation au **06 78 16 77 42** ou **melan1@live.fr**

Salle des fêtes, 78 980 Bréval, 19h30-2h00

Réservez vite ! Nombre de places limitées.

No esperes màs vamos a bailar!
N'attendez plus, allons danser!



L'association Fais Bouger Bréval vous propose

Samedi 30 Avril à partir de 19h30

Paëlla et soirée festive

animée par Dj Kuzco



Menus sur réservation uniquement :

- Adultes : 1 sangria, 1 paëlla, fromage et dessert, 25€

- Enfants -12 ans : 1 paëlla, 1 boisson, 1 dessert, 12€

Réservation au **06 78 16 77 42** ou **melan1@live.fr**

Salle des fêtes, 78 980 Bréval



Saint-André
Bréval Dammartin

Petits et grands rejoignez-nous !

Le Groupe Saint André - Bréval Dammartin vous convie le **dimanche 15 mai 2022** pour venir vivre une journée scoute. Au programme grands jeux, imaginaire, rencontres, nature, partages ! Prenez contact avec nous sur **scouts.breval@gmail.com** ou auprès de Rachel au **06 85 72 99 44**.

Au plaisir de vous retrouver !



Rachel DOR
& Thibaud CATALAN
Responsables
de Groupe
Saint André
Bréval Dammartin
Tél. 06 85 72 99 44
06 86 36 65 32

Village Kustom Kulture

American

28-29
mai 2022
CLASSIC DAY BREVAL (78)
Parc de la Mairie

Concerts - Show Bike - Voitures Anciennes - Exposants - Restauration - Camping

RÉSERVATIONS STANDS **06 80 98 44 74**



Le printemps est arrivé !
Votre cabane à partage reprend de ses fonctions à partir du samedi 2 avril 2022.

Une nouveauté :

en plus des vêtements, livres, objets de puériculture, DVD, chaussures, vaisselle et autres petits électroménagers, **une grainothèque** est à votre disposition pour y déposer / prendre des graines de légumes ou fleurs (un mode d'emploi est

affiché dans la cabane).

Nous comptons sur vous pour que la cabane à partage reste un lieu rangé et agréable à visiter.

Soyez prêts pour vos échanges et plantations !

Amélie et Sabrina

solandjoy78@gmail.com •  SOL' & JOY

Les activités des différentes sections fonctionnent bien :

- **Le cours de dessin** fait carton plein et envisage de s'agrandir. Deux élèves du cours de dessin : Anaïs et Eva ont exposé leurs travaux à Gravigny dans l'Eure au mois de Mars. Gu est très fier de ses élèves et nous aussi !
- Nous pensons ouvrir un nouveau **cours de danse** à la rentrée.

Également, **l'atelier couture** devrait se mettre en place ! Un atelier de **couronnes de Pâques** a été organisé le 27 mars 2022.



En revanche, nous sommes toujours à la recherche d'un professeur pour les cours d'anglais. Si vous connaissez une personne compétente dans ce domaine, nous attendons sa candidature.

Deux dates à retenir :

15 Mai : « Après-midi dansant » à la Salle des Fêtes de Bréval. Prestations exceptionnelles : toilettes et chauffage (mois de Mai !).

12 Juin : « Gala de Danse » chorégraphié par notre nouvelle Professeur Ilana Le Breton.

À cette occasion nous ferons appel aux parents qui souhaitent nous rejoindre ponctuellement, pour l'installation de la salle : montage, démontage et le rangement ; pour la surveillance et l'habillage des enfants.

Vous pouvez proposer votre aide à Ilana ; ou à Claudine qui est la coordinatrice de la danse.

Quelques soucis cependant en rapport avec le « **Mille Club** ». Le bâtiment est fatigué et sa consommation énergétique pose des problèmes : *Affaire à suivre !*

« Quand on ose, on se trompe souvent ; quand on n'ose pas on se trompe toujours »

Romain Rolland.



***** PERMANENCES AVRIL 2022 *****

Pour les accueillis déjà inscrits :
Les samedis 2 et 16 : de 11h à 12h

Pour les dons :

(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres)
Samedi 9 de 10h30 à 12h

***** PERMANENCES MAI 2022 *****

Pour les accueillis déjà inscrits :
Les samedis 7 et 21 : de 11h à 12h

Pour les dons :

(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres)
Samedi 14 de 10h30 à 12h

Pour les **futurs accueillis**, ou renseignements divers : nous contacter aux numéros ci-dessous et y laisser un message vocal ou un SMS. Une réponse vous sera apportée au plus vite.

01 34 78 03 25 ou 06 65 15 41 98

Isabelle, Responsable Secours Catholique

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à « repeupler » les étagères en alimentaire lors de la quête faite le dernier weekend de mars à Intermarché. Un don, tout petit qu'il soit, est très grand.

DONNER est le plus beau verbe après **AIMER** (Abbé Pierre)

Merci encore au nom de tous nos accueillis.

CLUB DE L'AMITIÉ

Bréval-Neauphlette

Programme des activités
les mois d'avril et mai 2022

RANDONNÉES PÉDESTRES

Lieu de rendez-vous :

Parking du cimetière pour la grande rando du lundi et celle du mardi.

Parking de la salle des fêtes, pour la petite rando et la promenade du lundi.

Heure de rendez-vous :

13h15, départ 13h30 1^{er} lundi du mois

13h45, départ 14h00 3^{ème} lundi du mois

08h15, départ 8h30 mardi rando à la journée

Lundi 4 avril 2022

→ Petite : Moisson-boucles de la Seine ;

→ Grande : Cravent-Lommoye

Mardi 12 avril 2022

→ Rando journée + pique-nique, le Vexin autour de Guiry

Lundi 18 avril 2022

Pas de rando (Féried, lundi de Pâques)



Randonnée



Randonnée

Lundi 2 mai 2022

→ Petite : Cravent-Lommoye,

→ Grande : Neauphlette - Ritoire

Mardi 10 mai 2022

→ Rando journée + pique-nique, Crécy Couvé

Lundi 16 mai 2022

→ Promenade Bueil + musée cinéma

Lundi 30 mai 2022

→ Autour de Bréval/Neauphlette

(en remplacement du lundi de Pentecôte)

Lundi 6 juin 2022

Pas de rando (Féried, lundi de Pentecôte)

Lundi 20 juin 2022

→ Promenade Découverte de Pacy-sur-Eure

Inscription obligatoire auprès de Maryse MAUGUIN

Tél. 06 83 38 19 01 ou par mail : marmaug@gmail.com

CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 15 avril 2022 - Inscription à partir de 20h

Salle des fêtes de NEAUPHLETTE

À noter : le concours de belote du lundi de la Pentecôte aura lieu à la salle des fêtes de Bréval

BOULES À BRÉVAL (Concours à la mêlée)

Le samedi 14 mai 2022

Sur les terrains du Parc à Bréval

Inscriptions à 13h30 – Début du concours 14h.

(Chaque participant repartira avec un lot).

Concernant notre dernière manifestation : **LE LOTO**

À nouveau nous avons fait salle comble. Les inscriptions sur réservation ont été positives.

Merci à tous les participants et un grand merci aux membres du bureau qui ont orchestré cette soirée avec brio.



Soirée Loto



Soirée Loto



Tel Est Ton Gène

Les mesures sanitaires restreintes nous permettent de poursuivre notre mobilisation dans l'organisation de notre prochain loto :

LOTO

Dimanche 5 juin 2022
à la salle des fêtes de BRÉVAL

Ouverture des portes à 18h45
Début du loto à 20h



Nous vous informerons des différents lots sur nos affiches, panneaux publicitaires...

Par ailleurs, une foire aux jouets et à la puériculture est programmée le dimanche 25 septembre 2022 :

Foire aux jouets
et à la puériculture
Dimanche 25 septembre 2022



Au plaisir de vous retrouver sur nos manifestations.
L'équipe « tel est ton gène ».



En février :
le musée d'Anet et le cinéma

- Le 3 février 2022, les résidents ont quitté la MARPA pour se rendre au tout **nouveau musée d'Anet**, où ils ont découvert les secrets de la Renaissance. La visite a été ponctuée par un goûter, apprécié par tous !



- Le 21 février 2022, c'est à Mantes-la-Jolie que les résidents se sont rendus, pour une **séance de cinéma** pas comme les autres.



Le film, « *Maison de retraite* » (avec Gérard DEPAR-DIEU) a suscité beaucoup de rires !



BRÉVAL AGRI 78

FOIRE à TOUT

Organisée par BRÉVAL AGRI

Dimanche 22 mai 2022

Vous avez jusqu'au 12 mai 2022 pour vous inscrire !

Prix : 5 € le mètre linéaire (3m minimum)

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à télécharger sur l'application mobile ou le site de la mairie :

www.mairie-breval.fr rubrique « **actualités** ».

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Maryse au : **07 85 92 91 37**
ou par mail à : marmaug@gmail.com



TENNIS CLUB de BRÉVAL

Nous avons été émerveillés par les performances des athlètes lors de Jeux Paralympiques. Et que dire des résultats obtenus au tennis fauteuil par les Français !!!

Le tennis club de Bréval veut participer, à son modeste niveau, au développement du tennis handisport.

Nous avons, dans un premier temps, formé un enseignant, via le Comité des Yvelines, afin d'encadrer des cours de tennis-fauteuil. Julien est maintenant opérationnel.

Nous avons ensuite travaillé sur l'accessibilité aux courts : porte d'entrée grande largeur au niveau du stade et des courts, suppression des seuils permettant le passage aisé en fauteuil. Les travaux sont en cours.

Il faut savoir que le tennis fauteuil peut se jouer avec des joueurs non handicapés (*il y a deux rebonds autorisés pour le joueur en fauteuil*) et le résultat du match est loin d'être acquis pour le joueur debout !

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer, et ils sont peut-être encore plus importants pour des personnes en situation de handicap.



Le TCB est heureux de vous accueillir sur ses courts, quel que soit votre niveau de handicap et de tennis.

À bientôt, raquette en main !

Contact :

Site Internet du club : <http://www.club.fft.fr/tcbreval>

Site Facebook : <https://www.facebook.com/tcbreval/>

Site Instagram : <https://instagram.com/stories/tcbreval/>

Mail du bureau : tcbreval@fft.fr

Tél. : 01 34 78 03 30



Bréval Sports & Loisirs

ASSOCIATION DYNAMIQUE de la CCPIF

Vive le sport, vive le BSL !

- ▶ Escalade
- ▶ VTT
- ▶ Badminton
- ▶ Yoga
- ▶ Gymnastique
- ▶ Judo
- ▶ Jujitsu
- ▶ Karaté
- ▶ Taekwondo
- ▶ Judo Adapté
- ▶ Volley

Après cette longue période de confinement et de restrictions sanitaires, nous abordons une phase de transition dans la sortie de crise.

L'épidémie n'a pas encore disparu, même si les niveaux de cas graves et d'hospitalisations semblent toujours en recul.

Toutes les sections ont repris leur activité normalement et toujours dans la convivialité.

Nous allons pouvoir nous projeter sur l'avenir et prévoir des rencontres avec les clubs extérieurs pour certains.

Toutefois nous recommandons de continuer à respecter la distanciation sociale ainsi que le lavage des mains régulier avec du gel hydro-alcoolique avant la pratique de nos activités.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu en mars en petit comité afin de respecter la réglementation pour clôturer notre compte annuel et de faire un point sur la relance de nos activités.

Sportivement,
Le Bureau.



BSL JUDO ADAPTÉ

**Bonne progression
de la section !**

La section a bien progressé dans la pratique du judo car nous avons eu 7 nouveaux inscrits sur 11 depuis l'arrêt de nos compétiteurs.

Cette saison, nous avons eu la joie d'avoir Loris, qui a été mis à disposition durant 9 mois par le Comité Départemental Sport Adapté des Yvelines afin d'aider Morad, le professeur, dans la gestion de la pratique.



BSL JUDO

La section Judo va mettre en place un stage durant les vacances de Pâques afin de reprendre certaines techniques qui ont été un peu oubliées durant cette période Covid.

B.S.L. Badminton

Un grain de folie...



Le 8 Mars 2022, le club a fêté le carnaval en organisant une soirée déguisée, dont vous pouvez admirer les photos sur notre site internet.

Le 18 Mars a eu lieu le tournoi Juniors/Séniors, dont les photos sont également disponibles sur le site internet du club.

Il s'agissait de deux tournois en double en parallèle, avec d'un côté les moins de 35 ans et de l'autre les plus de 35 ans. Au total, 38 participants se sont affrontés.

Les finalistes des deux tournois se sont opposés dans une finale ultime permettant de départager les meilleurs des deux catégories. Les vainqueurs du tournoi sont des juniors, Mathis et Hugo ; félicitations à eux !



C'est le premier tournoi de la saison que nous avons pu organiser dans des conditions normales pour le club, à savoir avec l'organisation d'un buffet où chacun apporte une de ses spécialités sucrées ou salées tandis que le club fournit les boissons. En effet, la levée des restrictions sanitaires nous donne l'impression d'un retour à la vie normale.

Cependant, nous recommandons de continuer à respecter la distanciation sociale ainsi que le lavage des mains réguliers avec du gel hydro-alcoolique, ce qui est le cas lorsque nous organisons des buffets, mais également lorsque nous pratiquons notre activité favorite.

Il est encore temps de venir s'inscrire dans le club, alors n'hésitez pas à passer au gymnase pendant nos séances les mardi, jeudi et vendredi de 20h à 22h !

Anthony CAILLAUD : 06 24 32 28 94

Responsable de la section Badminton

<http://badbreval.e-monsite.com/>



Football Club du Plateau de Bréval-Longnes

Les joueurs U13-A de Christophe Bonnin ont réussi un beau parcours et se sont qualifiés deuxième derrière l'AS Maurepas 1 après un moins bon résultat à la partie jonglage de l'épreuve.

FCPBL-Vauxoise ES : 4-0

FCPBL-AS Maurepas 3 : 1-0

FCPBL-AS Maurepas 1 : 1-1

Malheureusement ils se sont inclinés lors du 4^{ème} tour le 12 mars 2022 à Limay.

Bravo à eux, car ils deviennent la première équipe U13 à avoir atteint le quatrième tour du Festival Pitch.

**Venez nombreux les encourager
lors du tournoi du 8 mai 2022 !**



**22EME TOURNOI DU FOOTBALL CLUB
PLATEAU DE BREVAL-LONGNES**

- CATEGORIE U13 -

DIMANCHE 8 MAI 2022

STADE MUNICIPAL DE BREVAL
RUE RENE DHAL - 78980 BREVAL

DEBUT DU TOURNOI : 9H
FIN DU TOURNOI : 17h30



~~~~~  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE POUR TOUS  
RESERVATION DE PLATEAUX REPAS POUR LE MIDI  
POUR LES JOUEURS ET DIRIGEANTS  
~~~~~

ORGANISATEUR : FC PLATEAU DE BREVAL-LONGNES
N° D'AFFILIATION FFF : 590152
CORRESPONDANT : CORREZE OLIVIER
TEL : 0667035535
MAIL : contact.fcpl@gmail.com



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

Gymnastique Marche Nordique

**Le printemps est arrivé, bas les masques ...
... mais restons vigilants, le Covid n'est jamais
très loin !**

Avec le retrait du Pass Vaccinal, nous pouvons à nouveau nous adonner à notre sport favori en toute sérénité et liberté ! À cet effet, ci-dessous le tableau des horaires et jours de nos activités Gym et Marche Nordique :



L'inscription en cours d'année est toujours possible, à tout moment. Un cours d'essai vous est gracieusement offert ! Nous vous rappelons que pour toute nouvelle adhésion, votre tapis personnel est de rigueur, ainsi qu'un certificat médical.

Les inscriptions se font via notre adresse mail :
bslgymmn@gmail.com



Pour tous renseignements contacter :
Dany DEHLORS : **06 22 71 18 14**
Murielle BELLAND : **06 10 15 76 88**

Pour la Marche Nordique :
Laurence MARIE : **06 71 04 54 54**
ou lmari2761@gmail.com



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
GYM DOUCE avec Hayette 10h15-11h15	MARCHE NORDIQUE avec Laurence 9h-11h	GYM + ZUMBA 10h-11h Enfants 6-7-8 ans	GYM DOUCE avec Elisabeth 9h-10h	GYM TONIC avec Elisabeth 9h-10h
GYM DOUCE avec Hayette 11h15-12h15		GYM + ZUMBA 11h-12h Enfants 3-4-5 ans	GYM DOUCE avec Elisabeth 10h15-11h15	STRETCHING avec Elisabeth 10h15-11h15
GYM DOUCE avec Hayette 19h-20h				